



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 25 septembre 2006

PREAVIS N° 273/2006

Crédit-cadre pour des travaux d'améliorations aux bâtiments des alpages des Chavonnes et de la Céleyre

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Résumé

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 200'000.00.00 afin d'améliorer les conditions d'exploitation des immeubles en aménageant de nouveaux locaux (chambre, douches), en réfectionnant certaines parties d'ouvrages et, pour l'alpage de la Céleyre, en procédant au raccordement des eaux usées sur un collecteur se déversant à la STEP de La Forclaz et en installant l'électricité.

Il s'agit d'un crédit-cadre englobant les deux projets.

2. Résumé des travaux

Depuis quelques années et afin de maintenir en bon état le patrimoine immobilier la Municipalité, tant par les moyens du budget que par celui de crédit d'investissement, propose diverses réfections, améliorations.

La demande que nous vous soumettons est exactement dans cette ligne et elle constitue, en réalité, la dernière étape vraisemblable du processus engagé selon ce principe. Rappelons que les alpages ont, récemment, été reloués et que le locataire veut, lors de la prochaine estive, y résider. Le fermage annuel s'élève à CHF 5'500.00 pour les deux alpages.

Nous envisageons donc les travaux suivants :

Alpage « Les Chavonnes »

- Réfection de la cuisine (application de rustique, carrelage et faïence)
- Création d'une chambre dans une surface existante
- Réfection de la douche (plafond)
- Tubage des cheminées

Alpage « La Céleyre »

- Réfection de la cuisine (application de rustique, carrelage et faïence)
- Création d'une 2^{ème} chambre dans surface existante
- Création d'une douche/WC avec chauffage au gaz
- Réfection du mur arrière (en pierre)
- Tubage des cheminées
- Construction d'un collecteur d'eau usées (longueur approximative 400 m)
- Raccordement au réseau de la Romande Energie

3. Coût

Basé sur des devis le coût estimatif des travaux s'élève à CHF 200'000.00, TVA incluse, se répartissant comme suit :

	<i>Chavonnes</i>	<i>Céleyre</i>
Rubrique	Montant	Montant
Maçonnerie	17'650.00	52'950.00
Menuiserie	22'450.00	33'060.00
Tubage cheminée	3'150.00	2'850.00
Installations sanitaires	3'650.00	10'450.00
Electricité yc taxe	3'650.00	17'150.00
Collecteur et tube		20'780.00
Divers et imprévus	5'050.00	7'160.00
Total	55'600.00	144'400.00

La Municipalité sollicite un crédit-cadre de CHF 200'000.00 pour réaliser ces travaux qui sont intégralement à la charge de la Commune.

Dans un premier temps, l'investissement sera financé les liquidités. Si nécessaire, une demande d'emprunt sera présentée¹.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à voter les conclusions suivantes :

¹ Nous nous référons à ce sujet aux nouvelles dispositions légales relatives au « Plafond d'endettement » qui fera l'objet d'une proposition municipale d'ici la fin de l'année.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 273/2006 du 25 septembre 2006,
- Où** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

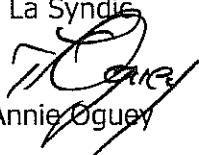
D é c i d e

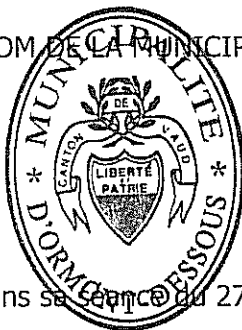
- **D'accorder à la Municipalité, un crédit-cadre de CHF 200'00.00 destiné aux travaux d'amélioration des bâtiments des alpages des Chavonnes et de la Céleyre tels que décrits.**
- **D'admettre le mode de financement proposé.**


*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

Annie Oguey



Le Secrétaire

René Parrat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 septembre 2006

Délégué municipal : M. Gilbert Bonzon, Municipal

Réf. : 320.01.01